

MAURIENNE

SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

Commerces locaux : entre espoir et prudence

Valérie Gallusser et Christelle Vignoud, présidente et coprésidente du Groupement économique des professionnels du territoire Maurienne-Galibier, font le point quant à la situation des commerces de proximité.

Depuis jeudi 29 octobre, les commerçants sont sous cloche. Confinement oblige, l'enseigne de certains reste ouverte pendant que d'autres ont abaissé leur rideau. « La situation est particulièrement compliquée » ont martelé, d'une même voix, mercredi 18 novembre, Valérie Gallusser et Christelle Vignoud.

Depuis le mois dernier, elles occupent respectivement les fonctions de présidente et de coprésidente du Groupement économique des professionnels du territoire Maurienne-Galibier. Une structure qui compte 19 adhérents de Saint-Michel et de Valmeinier. « Ceux qui restent ouverts pour les ventes à emporter et l'alimentaire ont perdu, approximativement, 30 % de fréquentation. »

L'espoir d'une clientèle locale au rendez-vous

Pour tous les commerçants, il conviendra de remonter la pente mais l'affaire ne sera pas évidente. L'hypothèse d'une réouverture de certains magasins (les restaurants et bars ne sont pas concernés et resteront fermés) mardi 1^{er} décembre se confirme peu à peu. Une petite bouffée d'oxygène pour une coparticipation en manquant sagement. « Nous espérons sincèrement que dès la réouverture, les habitants locaux viendront chez les commerçants de proximité afin de consommer et d'acheter local pour faire vivre la ville. »

Valérie Gallusser et Christelle Vignoud et les membres de l'équipe les accompagnant, présentement activement la fin de l'année. Samedi 5 décembre, ils avaient prévu une première animation, l'arrivée du sapin. Le "Gépro" a acheté des boules de Noël distribuées aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de Saint-Michel, Orelle, Saint-Martin-d'Arc, Valmeinier et Saint-Martin-la-Porte. Les filles et garçons auraient dû venir accrocher les boules au sapin mais l'animation a été annulée, Covid-19 oblige. Elle est reportée au samedi 19 décembre à 15 heures et sera agrémentée d'un spectacle, "Le trésor du père Noël", proposé par Thierry Midi. L'imposant arbre, haut de 8 mètres, sera installé par les services techniques de la commune, rue Général Ferrié vers la piscine municipale. Une banderole sera également apposée "Le Gépro vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année".

Pour le futur, somme toute assez proche, Valérie Gallusser et Christelle Vignoud restent optimistes. « Nous ne perdons pas espoir. Nous allons essayer de nous renouveler et de trouver des solutions pour repartir sur de bonnes bases. » L'activité économique et l'avenir au niveau commercial sont, probablement, à ce prix.

Patrice DEYMONAZ

Le bureau du Groupement économique des professionnels du territoire Maurienne-Galibier : Valérie Gallusser présidente, Christelle Vignoud coprésidente, Caroline Bochu secrétaire, Stéphanie Masse co-trésorière, Hélène Hervé trésorière, Isabelle Greifenberg co-trésorière, Séverine Turon et Claude Chavret membres. Pour les cartes de fidélité, le "Gépro" fonctionne toujours avec les commerces de Modane.



La présidente du Groupement économique des professionnels du territoire Maurienne-Galibier Valérie Gallusser (à droite) et la coprésidente Christelle Vignoud font preuve d'optimisme pour l'avenir. Photo Le DL/Pa.D.

Une Valmineuse s'investit dans la thérapie énergétique chinoise

Claire Avenas, nouvelle résidente à Valmeinier et ayant suivi une formation de thérapie énergétique chinoise, va ouvrir le vendredi 20 novembre son local à Saint-Michel-de-Maurienne.

Cette ancienne infirmière propose d'aider à prendre soin de soi par des séances de bien-être d'une heure à une heure et demie. Pour elle, les méthodes chinoises se sont avérées être « un excellent complément » des pratiques de santé occidentales, « elles permettent de soulager efficacement nos petits et gros bobos ».



Claire Avenas. Photo Le DL/Claudie BOUVIER

17, avenue Général-Ferrié, tél. 06 15 65 64 54.

MAURIENNE/VALLÉE DE SUSE

Malgré la crise sanitaire, le plan transfrontalier des hautes vallées lance une nouvelle étape

Elle se fera en visioconférence plutôt que lors d'une grand-messe. Plus que jamais, la difficulté de se rencontrer rend plus évidente la nécessité de travailler en commun sur de nouveaux outils, modernes et performants.

Le vendredi 20 novembre à 10 heures, une vidéoconférence présentera le quatrième volet du programme intégré transfrontalier (Piter) "Hautes vallées, cœur des Alpes". Il avait été lancé en grande pompe, en janvier 2019 à Bardonecchia (Le Dauphiné libéré du 23 janvier 2019).

Le chef de file de ce Piter est la Communauté de communes du Briançonnais. Ses partenaires sont, en ce qui concerne les collectivités territoriales, le Syndicat du pays de Maurienne, les communautés de communes Maurienne-Galibier et la Cité Pays-des-Écrins, et la Cité métropolitaine de Turin. Y participent aussi, côté italien, le groupe d'action locale des Escartons et Vallées vaudoises, l'Union coopérative des services d'assistance, et la Confédération nationale de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises.

Le constat de départ est que le territoire des hautes vallées est maillé de petites entreprises fortement liées

au tourisme, mais éloignées de l'innovation, par manque de réseaux et d'infrastructures. L'objectif est donc de faciliter les actions transfrontalières et de mise en réseau, avec des instruments innovants.

Une action engagée depuis près de vingt ans pour promouvoir les actions communes

Ces actions visent à augmenter la compétitivité des territoires, et leur attractivité pour les touristes et les résidents, ce qui est le fil conducteur de l'ensemble du projet "Alcotra". La journée de lancement, vendredi, sera précédée de l'assemblée générale de la Confédération des hautes vallées, comité de pilotage du Piter. Cette association, depuis l'origine, dans les années 2000, travaille pour la promotion du territoire transfrontalier.

Une table ronde permettra de comprendre comment le Piter s'est adapté aux exigences liées à la crise sanitaire, et conclura ainsi la première partie de la rencontre. Le lancement du projet "Cœur innovant" suivra à partir de 14 heures.

Luïsa MALETTTO

L'inscription à l'ensemble de la journée s'effectue en remplissant un document Google forms, consulter le site www.interrg-alcotra.eu.



Le lancement du Piter en janvier 2019 à Bardonecchia, avec Ermanno Marocco, vice-président de la Conférence des hautes vallées et de l'Union de montagne du Pinerolese ; Guy Hermitte, vice-président de la Conférence et de la Communauté de communes du Briançonnais, maire de Montgenèvre ; Jean-Claude Raffin, président de la Conférence et maire de Modane ; Francesco Avato, maire de Bardonecchia ; Anna Merlin, conseillère de la Cité métropolitaine de Turin déléguée aux relations internationales ; et Maurizio Beria d'Argentina, président de l'Union de montagne des communes olympiques de la Vêla-Lactée. Archives photo Le DL/Frédéric THIERS.

Alcotra, 85 % de fonds européens

Si les collectivités agissent ensemble de part et d'autre de la frontière franco-italienne, c'est parce que l'Union européenne leur accorde de larges subides pour le faire. Alcotra, acronyme de "Alpes latines coopération transfrontalière", est un des programmes de coopération transfrontalière européenne. Il couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie. Le comité de suivi a eu lieu, lui aussi en téléconférence, le 4 novembre. Le nouveau règlement devrait être adopté au printemps.

projets pour environ 550 millions d'euros de subventions européennes. En fait, l'Union, sur chacun des axes, apporte 85 % du financement, sur le compte du fonds européen de développement régional. La programmation 2021-2027 est en cours de préparation. Comme pour la campagne précédente, l'autorité de gestion est la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le comité de suivi a eu lieu, lui aussi en téléconférence, le 4 novembre. Le nouveau règlement devrait être adopté au printemps.

CANTON DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Aides départementales

Lors de sa dernière réunion, la commission permanente du conseil départemental a pris des décisions intéressantes le canton, dont font part Pierre-Marie Charvoz, vice-président, et Monique Chevallier, conseillère.

Électrification. Dans le cadre de la programmation du fonds d'amortissement des charges d'électrification, 109 414 € à Arc énergies Maurienne pour plusieurs opérations de renforcement, extension ou enfouissement de réseaux à Saint-Martin-sur-la-Chambre, Pontamafrey, Saint-Avre, La Chapelle et Chamorand.

Aide aux communes. Un total de 401 895 € au titre du fonds départemental pour l'équipement des communes pour diverses opérations sont les plus importantes concernent la maison de l'intercommunalité au Pré-de-la-Garde à Saint-Jean-de-Maurienne, (78 887 €), l'aménagement et la création de places de stationnement au chemin des Moines à La Chambre (65 366 €), la requalification d'un centre de vacances en salle communale à Saint-Sorlin-d'Arves (101 323 €).

Plan d'action Covid. 3 000 € à Sainte-Marie-de-Cuines, 2 676 € à Saint-Rémy-de-Maurienne, 2 000 € à Fontcuverte-La Toussuire, 1 000 € à La Chapelle, Notre-Dame-du-Cruet et Saint-Sorlin-d'Arves.

Patrimoine. 18 487 € pour le confortement des voûtes de l'église Notre-Dame à Saint-Jean-de-Maurienne.

Collèges. 7 597 € au collège de Cuines pour l'acquisition de mobilier et de matériel, 2 651 € au collège Maurienne de Saint-Jean pour des surcoûts en restauration liés à la Covid-19 lors de la réouverture des collèges.

Tourisme. 14 000 € à la commune de Saint-François-Longchamp pour la mise en place d'une politique "propriétaires", 15 000 € à une société de Jarrier pour la transformation d'un gîte collectif en hôtel.

SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

Sainte-Cécile, concert de Noël et Sainte-Barbe annulés

D'ordinaire, décembre est propice à la célébration de plusieurs fêtes et animations. L'année 2020 est particulière. Chacun en connaît les raisons. Chez les musiciens de l'harmonie municipale l'Avenir, programmés respectivement au dimanche 6 et au samedi 12, la Sainte-Cécile et le concert de Noël sont annulés. Au regard de l'évolution de la situation sanitaire, si la date de la manifestation n'avait pas été arrêtée, les sapeurs-pompiers du centre de secours et avec eux, ceux de la section de Valmeinier, ne fêteraient pas leur patronne Barbe.

SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

2 406 euros récoltés dans le cadre d'Octobre rose

La ville a activement participé à l'opération Octobre rose. Au travers de la vente de parapluies, rubans et masques, elle a remporté la coquette somme de 2 406 euros. Ils seront intégralement reversés à l'Institut du sein de la Savoie. Une opération déployée grâce à la mobilisation des habitants, des commerçants et à l'équipe municipale. Cet investissement et ce soutien vont permettre de financer des actions à destination des patientes touchées par le cancer. Une rencontre est prévue avec l'Institut du Sein, lorsque les conditions sanitaires retrouveront de la normalité.

MODANE

"La Dauphinelle"

"Les lundis de La Dauphinelle", rencontre autour des fruits d'automne, Lundi 23 novembre de 17 h à 19 h. Salle Antoine-Fardel.

SAINT-AVRE

Arc Énergies Maurienne

Dépannage 0972 675 073
Tous les jours.

VAL-D'ARC

Conseil municipal

À huis clos.
Vendredi 20 novembre à 19 h.
Foyer rural d'Aiguebelle.

6/11 ans N°24 NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2020

le dauphiné libéré des enfants

1,50 € SEULEMENT

En vente chez votre marchand de journaux et sur : <https://boutique.ledauphine.com/jeunesse> [ou] 04 76 88 70 88

INFOS SERVICES

AIGUEBELLE - VAL-D'ARC

TAXI ROBERT GIRAUDON
Transport de malades assistés
Consultations - Dialyses - Rayons
06 71 35 60 15

POUR PARAÎTRE
DANS CETTE RUBRIQUE
CONTACTEZ LE
04 79 33 86 79